



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°63 **JUILLET 2018**

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

03

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

06

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

09

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

10

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

11

OFFRES D'EMPLOI

13

AVIS PUBLICS



BILAN DES SIX PREMIERS ÉCOCENTRES DE LA MRC DE COATICOOK

Depuis le 12 mai dernier, la MRC de Coaticook offre un nouveau service d'écocentres occasionnels à la population de son territoire. Déjà six écocentres se sont tenus dans cinq municipalités différentes et la population semble grandement apprécier le service. Plus de 460 résidents du territoire de la MRC y ont rapporté différents matériaux, dont des résidus de construction, de rénovation et de démolition, des pneus ainsi que des résidus domestiques dangereux.

La MRC de Coaticook tient à rappeler que les écocentres occasionnels sont un **nouveau service gratuit offert à toute la population du territoire de la MRC**. Tout citoyen de la MRC peut se rendre à un écocentre occasionnel, sans que ce soit dans sa municipalité de résidence. Nous vous invitons donc à consulter le site Web de la MRC pour y voir le calendrier des prochains écocentres sur le territoire.



DEUX ENVIROCONSEILLÈRES MOTIVÉES ENTRENT EN POSTE

Deux enviroconseillères se sont jointes à l'équipe de la MRC de Coaticook : **Marjolie Côté** et **Marie-Ève Sasseville**. Étudiantes à temps plein, ces deux jeunes femmes sont motivées! Dans le souci d'améliorer la qualité des matières récupérées, elles se feront un plaisir de vous informer sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles. Elles silloneront les routes de la MRC de Coaticook afin de vérifier le contenu de vos différents bacs et seront présentes dans certains événements. Elles feront aussi un petit tour dans les camps de jour pour informer et sensibiliser les jeunes sur les bonnes pratiques. N'hésitez pas à les interpeller pour leur poser vos questions, elles se feront un plaisir de vous répondre!

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT N° 6-25 CONCERNANT

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SADD) SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK

À la suite de la soirée d'information et de consultation sur la zone inondable et les cônes alluviaux du bassin versant de la rivière Coaticook tenue à Compton le 25 avril dernier, le conseil de la MRC a décidé d'aller de l'avant pour mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook. Ces modifications visent à intégrer les zones inondables, les zones de mobilité et les cônes alluviaux situés dans le bassin versant de la rivière Coaticook. La MRC de Coaticook juge notamment opportun d'intégrer de nouvelles dispositions sur les cônes alluviaux, puisque ce sont ces secteurs qui ont causé d'importants dommages lors de la crue des 9 et 10 juin 2015 et qu'ils constituent un risque pour la sécurité publique (sécurité des biens, des personnes et des collectivités).

Les gens concernés par ces changements seront contactés par lettres postales personnalisées. Ils seront invités à joindre directement la MRC de Coaticook pour toutes autres questions. En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une consultation publique aura lieu le 20 août à 10 h.

OFFRES D'EMPLOI CHEZ TACTIC

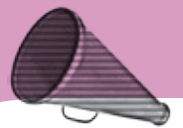
La Table d'action en communications et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC), ayant entre autres comme partenaire la MRC de Coaticook, est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de mettre en place des infrastructures de télécommunications afin d'offrir un service d'accès à l'Internet sur l'ensemble des secteurs mal desservis de la MRC de Coaticook.

Pour déployer son nouveau réseau de fibre optique, TACTIC est à la recherche de personnes qualifiées et motivées afin de former ses équipes de travail sur le terrain. Les postes présentement ouverts sont releveurs, dessinateurs, concepteurs et coordonnateurs des demandes de permis et soutien.

Veillez consulter les offres d'emploi aux pages 11 et 12 du présent *Crieur public*.

T@CTIC Ltée
Table d'action en communication et en technologie
de l'information de la MRC de Coaticook Limitée





FAMILLE

Une invitation de Rues principales et ses commerçants

MÉGA PARTY DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Vendredi 20 juillet 2018 de 18 h à 21 h

Groupe Project à la place Tillotson

Apportez vos chaises et vos consommations.



DE GAUCHE À DROITE : PIERRE LYONNAIS, SIMON HÉBERT, DENIS HÉBERT ET JUSTIN GRENIER

ÉVÉNEMENT RETOUR À L'ÉCOLE

Vendredi 10 août de 9 h à 21 h

Réjean Audet à la place Tillotson de 18 h à 21 h

Samedi 11 août 2018 de 9 h à 17 h

Jeux gonflables, rabais et musique sur deux jours. Apportez vos chaises et vos consommations.

RUES PRINCIPALES
COATICOOK



CULTURE



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

UN ÉTÉ ACTIF POUR LES JEUNES

Malgré le soleil et la chaleur, ça continue de bouger cet été à la bibliothèque. Les groupes des Loisirs d'été participent régulièrement aux activités organisées pour eux par notre animatrice Emmanuelle Dupuis. De plus, tous les mardis, près d'une vingtaine de jeunes de 8 à 12 ans prennent part au Club de lecture TD. Notre animatrice organise également une heure du conte **tous les vendredis à 10 h, jusqu'au 10 août**. D'ailleurs, n'oubliez pas qu'à 16 h, ceux qui auraient manqué l'heure du conte peuvent se reprendre, avec la présentation des Contes de la fontaine au parc Laurence, qui se tiennent **aussi tous les vendredis, jusqu'au 10 août**. En cas de pluie, la représentation aura lieu à la bibliothèque.

TROISIÈME ÉDITION DE LA NUIT À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans la **nuît du 4 au 5 août**, la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook vous invite à sa troisième édition de la Nuit à la bibliothèque. Pour l'occasion, il y aura des ateliers artistiques, une visite nocturne des locaux, une chasse au trésor, ainsi que diverses activités ludiques ou tournant autour du livre.



De 19 h à 8 h, le lendemain matin, les activités seront réservées aux 8 à 12 ans. Pour y participer, contactez Caroline (beloin.caroline@gmail.com) ou Emmanuelle (emmanuelle.dupuis@usherbrooke.ca) par courriel ou encore Karine au 819-849-4013, poste 103. Faites vite, car les places sont limitées! Veuillez prendre note que seuls les enfants qui sont inscrits à la bibliothèque peuvent participer à l'activité.

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Grâce au dévouement de nos bénévoles, la boutique demeurera ouverte tout l'été. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Nous vous rappelons que nos heures d'ouverture sont les **jeudis de 18 h à 19 h 30** et les **samedis de 10 h à 11 h 30**, au sous-sol de la bibliothèque. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Pour plus d'information, composer le 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au :

bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

AÎNÉS

AJOUT À LA PROGRAMMATION DU CALENDRIER DES PROCHES AIDANTS



Le projet Ressourçant pour les proches aidants de la MRC de Coaticook ajoute à sa programmation de nouveaux ateliers d'écriture offerts par l'auteure Guylaine Cliche. Cette initiative est rendue possible grâce à l'organisme Action-Services aux proches aidants de Longueuil (ASAPAL) qui a réalisé le recueil *Paroles d'aidants* l'an dernier. Elle permettra aux proches aidants d'expérimenter une nouvelle forme d'expression.

Venez mettre sur papier ce qui vous habite dans l'instant!

NOUVEAU! ATELIERS D'ÉCRITURE GRATUITS 2 RENCONTRES

Groupe de soir :

Mercredi 18 juillet de 18 h à 21 h

Mercredi 5 septembre de 18 h à 21 h

Groupe de jour :

Mercredi 1^{er} août de 13 h à 16 h

Mercredi 19 septembre de 13 h à 16 h

Par Guylaine Cliche, auteure

Au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, 23, rue Cutting, Coaticook.

Inscription au CAB : 819-849-7011, poste 223

Rencontres pour proches aidants d'ainés organisées par :



Grâce au soutien financier de :



Vous n'êtes pas en mesure pour vous déplacer pour l'atelier? Contactez-nous, nous avons une solution!



MUSÉE BEAULNE

CULTURE

SALON DES ARTISTES LOCAUX ET RÉGIONAUX

DU 15 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE

Le Salon des artistes locaux et régionaux, biennale solidement ancrée dans le calendrier culturel local et régional, promet de faire vibrer les amateurs d'art cette année encore. En effet, toutes les conditions sont réunies pour faire de cette grande messe artistique une belle réussite. Comme d'habitude, le regroupement artistique local Coatic'Art occupera un espace particulier. Plusieurs autres artistes provenant de toute la région des Cantons-de-l'Est seront de la partie afin de faire de cet événement une véritable célébration de la créativité et de la diversité.



Une quarantaine d'artistes prendront part à ce salon avec une panoplie de moyens d'expression : peinture, sculpture, gravure, photographie, vitrail, céramique, textile, etc. Les artistes seront présents au vernissage et le public pourra s'entretenir avec eux afin de mieux s'imprégner de leurs sources d'inspiration et des messages véhiculés par les œuvres exposées.

THÉ SUR LA VÉRANDA EN JUILLET ET AOÛT

Le Thé sur la véranda, appelé également Thé à l'anglaise, s'est imposé depuis plusieurs années comme l'une des principales attractions estivales du Musée. En outre, le Thé sur la véranda est une halte de la Route des thés, un projet du Chemin des Cantons.



CET ÉVÉNEMENT A DEUX COMPOSANTES :

- les Plaisirs des thés : le **mercredi de 13 h 30 à 19 h**, c'est la plus grosse journée, où du thé et différentes pâtisseries seront servis (voir le site Web du Musée pour le menu).
- le Thé et scones : le **jeudi et le vendredi de 13 h à 19 h**, ainsi que le **samedi de 13 h à 17 h**. La formule est allégée, car le thé est accompagné uniquement de scones.

Une expérience à vivre en famille ou entre amis! Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

SOUPER-SPECTACLE DE STÉPHAN CÔTÉ à Saint-Venant-de-Paquette

CULTURE



Stéphane a depuis plus de 20 ans lu, écouté, scruté, chanté, regardé tout ce que Félix a fait et tout ce qui a été fait autour du géant. Biographies, romans, pièces et carnets, Félix n'a plus de secrets pour lui. Avec toute la poésie tirée de son expérience avec le groupe Bori et accompagné par deux musiciens accomplis, Mario Légaré et Michel Montreuil, Stéphane nous offre un spectacle à la fois conte, tour de chant, poésie et hommage rempli d'émotion et

d'humour : *Félix comme je ne l'ai jamais vu* vous surprendra d'humanité.

Source : stephancote.com

Samedi prochain, **Stéphane Côté** présente son spectacle *Félix comme je ne l'ai jamais vu* à la Maison de l'arbre de Saint-Venant-de-Paquette (12, chemin du Village).

Samedi 21 juillet 2018, 19 h

Souper (table d'hôte) et spectacle : 45 \$

Réservation au 819-658-9050 ou en ligne amisdupatrimoine.qc.ca/fr/activites_evenements/programmation.php#juillet

Contact : Sylvie Cholette

info@amisdupatrimoine.qc.ca



FAMILLE

LA 41^E ÉDITION DE L'EXPO EST À NOS PORTES! DU 2 AU 5 AOÛT 2018

Venez célébrer l'agriculture de la région! Jugements d'animaux, mini-ferme, gymkhana et dégustations au programme.



L'événement familial de la région à ne pas manquer. Les manèges et jeux gonflables pour tous les âges sont de retour. Les tires de camions, pick-up, tracteurs et le derby de démolition n'ont pas fini de vous impressionner.

Consultez la programmation sur le site Web de l'Expo pour plus de détails.

expovalleedelacoaticook.com

SOUPER D'OUVERTURE

Le lancement des festivités avec le traditionnel souper d'ouverture concocté par l'Auberge l'Orchidée a lieu le **jeudi 2 août**. Le souper est ouvert à tous, sur réservation avant le 26 juillet, au coût de 50 \$ par personne ou 350 \$ pour une table de 8 personnes. Vous pouvez également réserver votre place en ligne.

NOUVEAUX TARIFS 2018!

Jeudi :

10 \$ pour tous, manèges inclus

Vendredi

5 à 12 ans : 5 \$ manèges inclus

13 à 17 ans : 10 \$ sans manèges

18 ans et plus avant 16 h : 15 \$ sans manèges

18 ans et plus après 16 h : 20 \$ sans manèges

Manèges : + 10 \$

Samedi

5 à 17 ans : 10 \$ sans manèges

18 ans et plus avant 16 h : 15 \$ sans manèges

18 ans et plus après 16 h : 20 \$ sans manèges

Manèges : + 10 \$

Dimanche :

15 \$ pour tous, manèges inclus

Passeport 4 jours : 35 \$

4 ans et moins : toujours gratuit

Prévente en ligne jusqu'au 28 juillet 2018

Billets disponibles à expovalleedelacoaticook.com

Billet 1 journée, tous âges, n'importe quel jour, manèges inclus : 15 \$

Passeport 4 jours, tous âges, n'importe quel jour, manèges inclus : 30 \$

Pour nous joindre :

expocoaticook@videotron.ca • 819-849-6010

Facebook : expocoaticook



ÂÎNÉS

VENEZ PRENDRE LA ROUTE DES VINS AVEC NOUS VOS PAPILLES FERONT LA FÊTE DURANT LA VISITE PÉCHÉ MORTEL

Halte des Pèlerins (693, chemin du Sanctuaire, Sherbrooke)

Jeudi 27 septembre 2018

Coût : 20 \$ membre (avec carte FADOQ Saint-Jean Coaticook)
25 \$ membre (FADOQ autre club) • 27 \$ non-membre

Comprend : visite guidée, initiation aux méthodes de dégustation et accords mets et vins, 8 produits sélectionnés, assiette du terroir. Départ du Centre communautaire Élie-Carrier à midi. Covoiturage, si désiré. Réservation : avant le 30 août 2018. Premier arrivé, premier servi!

Michel Audet : 819-849-9379

Fernand Bissonnette : 819-849-6513



FAMILLE

DEUX INVITATIONS DU CENTRE DES LOISIRS DE BALDWIN

Samedi 21 juillet 2018

FÊTE DES VOISINS AU PARC ELVYN-BALDWIN DE BALDWIN MILLS

Il y aura des jeux gonflables et des jeux divers dès 13 h.

Nous ferons l'ouverture des nouveaux modules d'exercices à 17 h à la plage. Le souper champêtre commencera à 17 h 30. Les activités de la soirée débiteront à 19 h : chants, musique, karaoké. Les feux d'artifice illumineront le ciel à 22 h. Le Disco Mobile nous fera danser jusqu'à minuit.

Samedi 4 août 2018

RENDEZ-VOUS AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Souper des bénévoles à 17 h. Assemblée générale du Centre des loisirs de Baldwin inc. à 19 h.



CULTURE

EN PLEIN CŒUR DE LA SAISON ESTIVALE

Cet été, le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook sera ouvert avec la présentation de plusieurs spectacles.

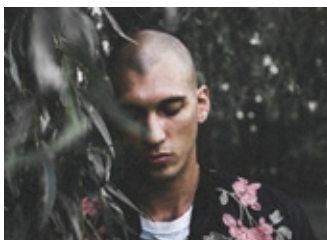
Dès le début des vacances, le Pavillon des arts vous présentera, gratuitement, **Les Culs-de-sac** le **20 juillet à 20 h 30**. Le groupe vous propose un *street folk* francophone aux textes inspirants et aux phrasés accrocheurs sur une musique enivrante, chaleureuse et festive! Avec une énergie contagieuse, des chansons entraînantes, Les Culs-de-sac tracent leur chemin parmi l'univers des groupes festifs québécois!

Ce n'est pas tout, les **samedis 21 et 28 juillet** prochains, l'humoriste **Mathieu Cyr** sera au Pavillon des arts. Il s'agit du style de gars qui parle de sujets sérieux sans se prendre au sérieux ou de sujets stupides sans être stupide. Il propose un univers humoristique à la fois accessible et hors du commun. Son contenu : un heureux mélange d'anecdotes et d'observations sociales, toujours drôles et d'actualité.

Le **17 août** prochain, le Pavillon des arts tiendra un Party de la rentrée avec le spectacle de **Rymz** qui vient présenter son nouvel album *Mille Soleils*. Il est de retour avec un album féroce, sans retenue, bien plus musical dans la forme, mais tout aussi rebelle dans le fond. Sa plume ne s'est aucunement atténuée.



Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington, Coaticook
819-849-6371 • billetterie@pavillondesarts.qc.ca



CULTURE

M. BERTRAND THIBEULT EXPOSE À COATICOOK

La bibliothèque Françoise-Maurice accueille M. Bertrand Thibeault, photographe coaticookois. Ancien président de Coatic'Art, regroupement d'artistes dont les bureaux logent au dernier étage de la Vieille Poste, Bertrand descend occuper le rez-de-chaussée pour présenter ses photographies à la population de la région de Coaticook.

Natif de Drummondville, M. Thibeault est diplômé au Canada et aux États-Unis. Ses œuvres se sont retrouvées dans plusieurs publications. Il fut nommé à trois reprises «photographe de l'année» par le ministère de la Défense et choisi par le gouvernement canadien comme «photographe officiel» du Gouverneur général du Canada. En 2012, le ministère de la Justice du Québec l'a certifié «photographe expert» pour droits d'auteur.

Arrivé à Coaticook, il a relevé d'autres défis. Il s'est investi dans divers organismes communautaires tels que les Troubadours de la vie, la Coopérative funéraire, la Légion royale canadienne, la Commission municipale de la culture, le Club Lions, Coatic'Art et les Amis du golf de l'Estrie. En janvier 2015, avec des amis photographes professionnels, il fonde le Club photo de Coaticook, qui est devenu un organisme accessible aux personnes de tous âges et reconnu par toute une communauté.

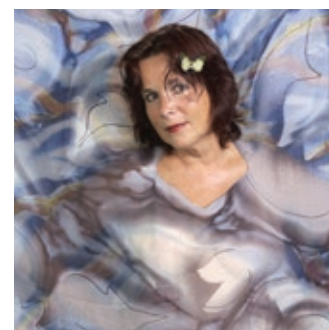
Dates d'exposition : **du 3 juillet au 25 septembre 2018**

Lieu : Bibliothèque Françoise-Maurice, 34, rue Main Est, Coaticook.

Source : Bertrand Thibeault, artiste exposant, thibel@videotron.ca 819-849-7071

Marcel Alarie, responsable de l'exposition, 819-437-6479

Patrick Falardeau, directeur de la bibliothèque, 819-849-4013





LES CAMPS DE JOUR SE METTENT EN 3-2-1, ACTION!

Tout un été qui s'annonce pour nos jeunes stars! C'est sous le thème du cinéma que les huit camps de jour de la MRC de Coaticook ont démarré le 25 juin dernier sous les feux des projecteurs dans une ambiance dynamique et festive!

Saviez-vous que notre belle région compte maintenant huit camps de jour? On les retrouve dans les municipalités de Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Herménégilde, Saint-Malo et Waterville. Cet été, ce sont 38 animatrices et animateurs actifs et enjoués qui accueillent près de 500 jeunes de 5 à 12 ans. Le tout encadré par 10 coordonnatrices et coordonnateurs, eux-mêmes appuyés dans le travail par Raphaël Bélisle, agent de coordination des camps de jour, et Sonia Côté, agente de développement en loisir de la MRC de Coaticook.

BRAVO! À nos coordos qui ont scénarisé une programmation hollywoodienne de rêve débordante d'activités, de sorties et de jeux variés et stimulants. **MERCI!** À toutes nos équipes sur le terrain pour votre dévouement et votre enthousiasme.

Pour toute information ou question, prière de communiquer avec Raphaël Bélisle à camps@mrcdecoaticook.qc.ca ou au 819-212-7794.

Un très grand merci au Fonds Tillotson de la région de Coaticook qui a permis l'acquisition d'un coffre à jouets qui circule d'une municipalité à l'autre tout au long de l'été.

En attendant de dérouler le tapis rouge, voici quelques images de la bande-annonce du plus grand film qui sera tourné tout l'été dans nos huit camps de jour!





AVIS DE NOMINATION

Nous sommes fiers d'annoncer la nomination de Laurie Poulin au poste de coordonnatrice aquatique et d'Anne-Sophie Dorion au poste de coordonnatrice aquatique adjointe.

Monitrice de natation et sauveteuse chez Acti-Sports depuis 2015, **Laurie Poulin** poursuit ses études en sciences humaines, profil psychologie, au Cégep de Sherbrooke. Médaillée d'or aux Jeux du Québec en sauvetage sportif et aux Championnats canadiens de sauvetage sportif, la jeune athlète coaticookoise compte faire partager dès cet automne sa passion pour ce sport en pleine émergence au Québec. Son leadership positif, son sens de l'organisation et de l'écoute feront de Laurie un atout précieux dans notre volonté de constamment améliorer et développer notre offre de services auprès de nos usagers de tous âges.

Étudiante en psychologie à l'Université de Sherbrooke, **Anne-Sophie Dorion** a fait ses premiers pas en sauvetage aquatique en 2012 à l'école secondaire La Frontalière, où elle entame sa 5^e année comme entraîneuse de l'équipe de natation de compétition. Monitrice aquatique et d'aquaforme depuis 2014, la jeune Comptonnoise est reconnue pour son dynamisme et sa grande capacité à s'adapter aux diverses clientèles, ainsi que sa préoccupation constante d'assurer à tous un environnement aquatique sécuritaire et accueillant.

Toutes deux forment un duo dont rêve tout centre sportif!



DES VÊTEMENTS À L'ENFOUISSEMENT, C'EST INACCEPTABLE!

Nous, les enviroconseillères de la MRC de Coaticook, tenons à vous informer d'un fait marquant et bien réel : beaucoup de vêtements usagés mais en bonne condition se retrouvent au site d'enfouissement! Ainsi, nous vous encourageons à adopter de bonnes pratiques de récupération afin de maximiser la durée de vie de vos vêtements et textiles. Afin de vous illustrer la situation, nous avons recueilli quelques informations intéressantes.

Le Centre d'action bénévole (CAB) possède plusieurs cloches de récupération de vêtements, souliers et textiles à travers toute la MRC de Coaticook! Chaque année, l'organisme reçoit plus de 52 000 kg d'articles usagés. De fait, selon son bilan 2017-2018, le CAB a récupéré près de 86 000 kg de vêtements!



QUE FAIT-ON AVEC CES ARTICLES?

Le CAB recueille les vêtements, souliers et autres textiles usagés, ainsi que les bottes, sandales et patins de hockey dans ses chutes à linge et ses cloches de récupération situées dans toute la MRC de Coaticook. Ensuite, des bénévoles trient le tout et envoient les articles encore en bon état à la boutique Mod-Écolo, tandis que le reste est envoyé à un organisme de récupération de vêtements et textiles : Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle.

VOICI LA LISTE DES CHUTES À LINGE ET CLOCHES DE RÉCUPÉRATION INSTALLÉES DANS LA MRC DE COATICOOK :

- **Coaticook** : Centre d'action bénévole, 23, rue Cutting
- **Dixville** : garage municipal
- **East Hereford** : église Saint-Henri, 49, rue de l'Église
- **Martinville** : hôtel de ville, 233, route Principale Est
- **Sainte-Edwidge-de-Clifton** : garage municipal
- **Saint-Malo** : 228, route 253 Sud
- **Stanstead-Est** : 7015, route 143
- **Waterville** : Marché Morin (au fond du stationnement)
- Ultramar de **Burrough's Falls** : 14 185, route 143
- **Compton** : stationnement de l'église Saint-Thomas-d'Aquin



Nous sollicitons donc votre aide afin de diminuer la quantité de vêtements qui se retrouvent au site d'enfouissement. Ainsi, vous encouragez et soutenez les organismes et fondations qui mettent la main à la pâte pour améliorer la vie de nombreuses personnes!



NOUVEL ASPECT DES PANNEAUX DE SORTIE

SÉCURITÉ
PUBLIQUE

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook tient à informer la population d'une nouveauté dans le Code de construction du Québec (CCQ) 2010, concernant les panneaux de sorties d'urgence.

Depuis longtemps, les panneaux SORTIE devaient être éclairés de l'intérieur en tout temps et arboraient des lettres rouges sur fond contrasté ou l'inverse, comme ci-contre.



Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code de construction, les nouveaux bâtiments ou les agrandissements d'édifices publics afficheront désormais le panneau de sortie qui est maintenant constitué d'un pictogramme vert et d'un symbole graphique blanc et vert. Celui-ci doit être éclairé en tout temps. Ce modèle de panneau est utilisé dans plusieurs pays. Voici à quoi il ressemble :



Ainsi, lors d'une évacuation, assurez-vous de repérer ce nouveau pictogramme vert qui vous dirigera vers une issue d'urgence afin de vous rendre en lieu sécuritaire.



Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook au 819-849-9166.

LES MOTS DE LA VALLÉE

CULTURE

Concours de poésie grand public

Dire autrement. Voilà ce qu'est la poésie selon le slameur, poète et romancier David Goudreault. Laissez-vous inspirer par cette définition toute simple, par les beautés de la Vallée de la Coaticook et par l'objet de votre amour, quel qu'il soit, pour *dire à votre façon*.

La Ville de Coaticook, Coatic'Art, le Musée Beaulne, la Bibliothèque Françoise-Maurice et le Club de Scrabble Les mots de gorge vous invitent à participer au **concours Les mots de la Vallée** qui se tiendra tout au long de l'été. Sur le thème de l'amour, le texte peut prendre la forme de votre choix : poème, lettre, chanson, liste, charade, mots d'enfants...

Faites parvenir votre création à Shirley Lavertu, responsable de la Culture et des Communications, au s.lavertu@coaticook.ca. Les œuvres gagnantes seront tirées au sort le **samedi 29 septembre**, au Musée Beaulne, dans le cadre de la Journée de la culture 2018, ayant pour thème *Les mots à l'honneur*. Plusieurs activités culturelles gratuites sont au programme de cette journée. Les prix du concours de poésie seront des expériences culturelles dans la région.

Alors, lancez-vous : faites valser votre plume, gigner vos doigts sur le clavier, rêver vos neurones et s'exprimer votre cœur!

PARENTS, EXPRIMEZ-VOUS!

FAMILLE

Par Karine Roby, accompagnatrice de milieu pour les familles

J'ouvre aujourd'hui un lieu de discussion concernant notre société actuelle. Après plusieurs conversations avec les parents, un constat évident revient : l'obsession de productivité a des impacts certains sur nos vies, nos enfants, nos parents. Cette obsession orientée vers le résultat, et non vers la manière de l'obtenir, entraîne des effets secondaires qui sont pour le moins mis de côté, voire même ignorés. J'entends par là, et pour donner un exemple concret, la forte tendance actuelle à la médication.

Des parents me disent souvent avoir l'impression qu'à défaut de pouvoir donner un service adéquat, par manque de temps et manque de ressources, on médicamente. L'enfant qui ne suit pas le groupe et qui a des notes médiocres est souvent orienté vers la médication, sans qu'on prenne en compte, par exemple, son rythme d'apprentissage. Comme si tous les enfants se devaient d'apprendre au même rythme, sans compter, évidemment, les différentes formes d'intelligence (émotionnelle, créative, etc.).

J'entends beaucoup de parents frustrés, qui se sentent dévalorisés dans leur rôle, comme si les professionnels (qui n'ont souvent vu l'enfant qu'une ou deux fois) étaient plus habilités qu'eux à savoir ce dont leur enfant a besoin. Comme dans toute chose, il n'y a pas que du bon ou du mauvais. L'idée n'est pas de faire le procès de la médication, qui souvent a sa place (ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres), mais de se questionner en tant que citoyens sur ce qui nous fait défaut en tant que société.

Depuis l'apparition des réseaux sociaux et de plusieurs autres outils de communication, l'être humain tend à devenir de plus en plus isolé, les noyaux familiaux se dissolvent, ainsi que les réseaux naturels d'entraide. D'où l'apparition de travailleurs et organismes prônant la proximité, de groupes d'entraide, etc. L'idée de cet article est de donner la place aux parents, d'ouvrir un lieu d'échange.

Je vous invite donc à venir discuter de vos points de vue, via la page facebook de *La voix des parents*. Vous avez envie de parler de vos expériences, de vos craintes en tant que parents, de vos solutions, vous êtes les bienvenus!



PRÉVENEZ LES CHUTES AVEC PIED, UN PROGRAMME ADAPTÉ POUR LES AÎNÉS

AÎNÉS

La session dure 12 semaines et il y a deux séances par semaine.

DEUX SESSIONS DIFFÉRENTES SONT PROPOSÉES À COATICOOK :

- À la Maison familiale (136, rue Main Ouest), les **lundis et mercredis de 13 h 15 à 15 h 15**, à partir du 5 septembre 2018.
- Aux HLM (rue Jeanne-Mance), les **lundis et mercredis de 9 h 30 à 11 h 30**, à partir du 5 septembre 2018.

Notez que de petits tests sont réalisés lors de la première séance pour déterminer si la personne peut suivre le programme, car il y a des critères d'admission et d'exclusion.

Un service de transport est aussi offert aux frais des participants (remboursement du kilométrage au bénévole qui effectue le transport).

Pour information ou pour inscription : 819-849-7011, poste 224.

Le Centre d'action bénévole organise à nouveau des sessions de PIED, le Programme intégré d'équilibre dynamique. Ce programme gratuit a été créé spécifiquement afin de prévenir les chutes chez les 65 ans et plus.

PIED CONTRIBUE À :

- améliorer l'équilibre et la force des jambes;
- garder les os en santé et diminuer le risque de fracture;
- adopter des comportements sécuritaires;
- améliorer sa confiance en soi;
- bref, à rester actif plus longtemps!



GARAGES, ABRIS D'AUTO ET STATIONNEMENT DE VÉHICULES SUR VOTRE PROPRIÉTÉ RÉSIDENNELLE SELON LE ZONAGE

Un rappel de la réglementation touchant le stationnement d'un véhicule lourd sur une propriété résidentielle. Nous voulons vous sensibiliser au bon voisinage. La réglementation a été faite pour réduire les inconvénients de voisinage. Le remisage ou le stationnement de véhicules lourds tels que tracteurs, autobus, chasse-neige, niveleuses, rétrocaveuses et camions de plus de 4500 kg de poids total n'est autorisé que sur les terrains où s'exercent un usage commercial appartenant à la classe E (entreprises d'excavation, de terrassement, d'entretien agricole, etc.) ou un usage industriel ou public (garage municipal, voirie, etc.).

Un garage privé ou un abri d'auto ne peut servir qu'au remisage des véhicules de promenade, des véhicules commerciaux de moins de deux tonnes de poids total ou d'équipements récréatifs tels que bateaux, roulettes, tentes-roulettes, motoneiges.

Dans tous les cas, pour la construction ou l'agrandissement d'un garage ou d'un abri d'auto, vous devez obtenir au préalable un permis de la Ville pour ces travaux. Quiconque contrevient à la réglementation de zonage commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende, fixée comme suit :

| | Première infraction | | Première récidive | | Récidive subséquente | |
|-------------------|---------------------|-----------------|-------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| | Montant minimum | Montant maximum | Montant minimum | Montant maximum | Montant minimum | Montant maximum |
| Personne physique | 500 \$ | 1 000 \$ | 750 \$ | 2 000 \$ | 1 000 \$ | 4 000 \$ |
| Personne morale | 750 \$ | 2 000 \$ | 1 000 \$ | 4 000 \$ | 1 250 \$ | 5 000 \$ |

Afin de vous éviter des frais inutiles, nous vous invitons à consulter le service d'urbanisme pour connaître les normes à respecter. Vous pouvez consulter le site Internet à l'adresse suivante : coaticook.ca

Diversifier ses placements chez Desjardins, c'est possible

- Simplifiez-vous la vie
- Optimisez votre rendement
- Économisez sur les frais

Communiquez avec votre conseiller
desjardins.com/regroupervosplacements

Desjardins
Gestion de patrimoine

VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET AÎNÉS

Siège 1 v.brochu@coaticook.ca

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de l'environnement • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

DENIS HÉBERT

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 4 d.hebert@coaticook.ca

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER FINANCES ET HYDRO-COATICOOK

Siège 5 g.labelle@coaticook.ca

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales

GUY JUBINVILLE

CONSEILLER SPORTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 6 g.jubinville@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité de sécurité incendie de la MRC de Coaticook • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK



CULTURE

PARC LAURENCE

Contes de la fontaine TOUS LES VENDREDIS À 16 H

Rendez-vous au parc Laurence, près des modules de jeux (à la Bibliothèque de Coaticook en cas de pluie) pour écouter de belles histoires lues par des bénévoles.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Emmanuelle

VENDREDI 20 JUILLET À 10 H

Les moutons. Histoire suivie d'une activité ludique ou d'un bricolage pour les 4 à 7 ans.

LOISIRS

PLACE TILLOTSON

Party des vacances de la construction

VENDREDI 20 JUILLET
DE 18 H À 21 H

Spectacle du groupe de musique Project. Apportez vos chaises et vos consommations.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK

Les Culs-de-sac

VENDREDI 20 JUILLET À 20 H 30

Prix : gratuit!



FAMILLE

PARC ELVYN-BALDWIN

Fête des voisins à Baldwin Mills

SAMEDI 21 JUILLET DÈS 13 H

Jeux gonflables, ouverture des modules d'exercices, souper champêtre, soirée dansante et feux d'artifice.

CULTURE

MAISON DE L'ARBRE

Souper-spectacle de Stéphan Côté

SAMEDI 21 JUILLET À 19 H

Souper table d'hôte et spectacle au coût de 45 \$. Une invitation des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette.



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK

Mathieu Cyr

SAMEDI 21 JUILLET À 20 H ET
SAMEDI 28 JUILLET À 20 H

Prix courant : 27 \$ • Prix membre : 24,30 \$



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Emmanuelle

VENDREDI 27 JUILLET À 10 H

Les cerfs-volants.

FAMILLE

SITE DU CRIFA

Expo Vallée de la Coaticook

DU 2 AU 5 AOÛT 2018

Des activités pour tous les goûts!

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Emmanuelle

VENDREDI 3 AOÛT À 10 H

COMMUNAUTAIRE

SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Souper et AGA du Centre des loisirs de Baldwin

SAMEDI 4 AOÛT DÈS 17 H

Souper des bénévoles à 17 h et AGA du Centre des loisirs de Baldwin à 19 h.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Nuit à la bibliothèque

DU SAMEDI 4 AOÛT À 19 H
JUSQU'AU DIMANCHE 5 AOÛT
À 8 H

Les enfants de 8 à 12 ans membres de la bibliothèque sont invités à participer à diverses activités et à dormir à la bibliothèque! Inscription : 819-849-4013, poste 103.

FAMILLE

CENTRE-VILLE DE COATICOOK

Événement Retour à l'école

VENDREDI 10 AOÛT DE 9 H À 21 H
ET SAMEDI 11 AOÛT DE 9 H À 17 H

Jeux gonflables, rabais et musique.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Emmanuelle

VENDREDI 10 AOÛT À 10 H

CULTURE

PLACE TILLOTSON

Réjean Audet en musique

VENDREDI 10 AOÛT DE 18 H À 21 H

Apportez vos chaises et vos consommations.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
DE COATICOOK

Rymz

VENDREDI 17 AOÛT À 20 H

Prix fixe : 20 \$





OFFRE D'EMPLOI

CONCEPTEUR, CONCEPTRICE DE RÉSEAU

DESCRIPTION DES TÂCHES

La personne titulaire du poste sera appelée à concevoir des réseaux de télécommunications utilisant exclusivement des câbles de fibre optique. Dans ses travaux, elle tiendra compte des objectifs de service et des zones de couverture que lui communique le client. Elle définira, si cela n'est pas déjà fait par le client, la route la plus efficace pour acheminer le réseau ou le segment de réseau que le client souhaite construire. Pour déterminer la route idéale, le concepteur ou la conceptrice de réseau utilisera les moyens électroniques modernes de cartographie, de visualisation de terrain ainsi qu'à l'occasion des visites des zones de couverture.

Sa conception se traduira par des directives et croquis qui seront mis en plan par les dessinateurs. Ces plans seront fournis aux équipes de releveurs de terrains comme outils de travail.

RESPONSABILITÉS

- Finaliser les détails du réseau à partir des différentes informations à sa disposition;
- Proposer des solutions de rechange dans le cas où le permis d'attache à un ou des poteaux est refusé;
- Effectuer des analyses de risque, à la pièce, afin de supporter des demandes de permis;
- Quantifier le matériel et les services qui seront requis pour l'exécution des travaux;
- Compléter et valider les plans pour construction;
- Contribuer à l'amélioration des normes de construction;
- S'assurer de créer et de maintenir des relations de travail harmonieuses;
- Mettre en œuvre les procédures d'assurance qualité en effectuant des vérifications du travail de ses collaborateurs.

FORMATION

La personne qui soumet sa candidature possède un diplôme de premier cycle en génie civil, mécanique ou électrique. Elle est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Elle appose son sceau professionnel sur les plans pour construction qu'elle conçoit. Elle respecte l'ensemble des normes de conception qui s'appliquent à son métier d'ingénieur en conception.

EXPÉRIENCE

La personne qui soumet sa candidature connaît bien les normes d'utilisation des structures de soutènement appartenant aux télécommunicateurs et aux compagnies de services d'utilité publique.

La personne candidate possède plus de trois ans d'expérience pertinente dans la conception de réseau FTTH utilisant une architecture GPON ou P2P.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Dominick Faucher, dont voici les coordonnées :

294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

819-849-7083, poste 226 • faucherd@tacticcoaticook.ca



OFFRE D'EMPLOI

DESSINATEUR, DESSINATRICE

DESCRIPTION DES TÂCHES

La personne titulaire du poste sera appelée à dessiner différents plans sur le logiciel AutoCAD en synergie avec les concepteurs de réseau, les releveurs de structures de soutènement et les agents de demandes de permis.

PRINCIPALES FONCTIONS DE DESSIN ET PRODUCTION DES PLANS POUR :

- Demander les droits de passage pour tous les intervenants;
- Fournir les plans pour construction (avec le niveau de détails requis) aux entrepreneurs en construction;
- Documenter les plans Tel Que Construit;
- Fournir les plans de fusion des câbles de fibre optique;

Sous la supervision du concepteur de réseau et à partir des relevés extérieurs :

- Préparer les profils de poteaux;
- Effectuer les calculs des charges.

EXPÉRIENCE ET QUALITÉS REQUISES

- Formation en dessin du bâtiment ou toute autre formation connexe;
- Connaissance pointue du logiciel AutoCAD;
- Connaissance de la suite Microsoft Office;
- Expérience minimale d'une année;
- Connaissance des termes techniques en anglais et en français;
- Notions en télécommunications (atout);
- Minutie, précision, rigueur, efficacité;
- Autonomie, responsabilité;
- Assiduité, ponctualité, professionnalisme.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Dominick Faucher, dont voici les coordonnées :

294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

819-849-7083, poste 226 • faucherd@tacticcoaticook.ca

**OFFRE D'EMPLOI****RELEVEUR, RELEVEUSE****DESCRIPTION DES TÂCHES**

La personne titulaire du poste sera appelée à effectuer des relevés extérieurs pour recueillir les données nécessaires à la conception détaillée du nouveau réseau.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer les relevés;
- Remplir les grilles d'information à transmettre aux concepteurs;
- Préparer les profils de poteaux;
- Effectuer le calcul des charges;
- Surveiller les chantiers.

RESPONSABILITÉS

Sous la direction du chef d'équipe, le releveur ou la releveuse :

- Prend des mesures à l'aide d'un télémètre optique (laser) ou d'outils manuels, le cas échéant;
- Effectue des relevés détaillés sur le terrain des structures aériennes et souterraines;
- Porte un jugement sur la qualité générale de la structure à l'aide d'un logiciel;
- Utilise un ordinateur portable ou une tablette électronique pour saisir et transmettre l'information prise sur le terrain;
- Prend des photos des différents éléments d'importance (base du poteau, numéro de série, attaches, tiges d'ancrage, etc.).

EXIGENCES

- Diplôme collégial en génie civil ou électrique;
- Expérience pertinente sera considérée;
- Connaissance de la suite Microsoft Office;
- Connaissance générale reliée aux télécommunications;
- Familiarité avec certains logiciels de conception par ordinateur (AutoCAD);
- Permis de conduire valide;
- Gestion d'échéanciers serrés;
- Professionnalisme et grande autonomie;
- Habiletés manuelles;
- Bilinguisme (atout).

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Dominick Faucher, dont voici les coordonnées :

294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

819-849-7083, poste 226 • faucherd@tacticcoaticook.ca

**OFFRE D'EMPLOI****COORDONNATEUR,
COORDONNATRICE – DEMANDES
DE PERMIS ET SOUTIEN****DESCRIPTION DES TÂCHES**

En appui aux concepteurs de réseau, la personne titulaire du poste sera appelée à coordonner les efforts des releveurs et des dessinateurs afin d'obtenir, selon les échéanciers, les plans pour demandes de permis. Elle sera responsable de créer et de suivre les demandes de permis relatifs à l'utilisation des structures de soutènement et des droits de passage auprès des municipalités, des télécommunicateurs et des sociétés de services d'utilité publique.

Spécifiquement, le coordonnateur ou la coordonnatrice aura à :

- Entrer toutes les données requises dans le système DUSS (Demandes d'utilisation des structures de soutènement), à savoir, les informations sur les poteaux et les torons, le détail d'utilisation des poteaux («UDS»), les photos et les plans;
- Faire le suivi des demandes en fonction des délais statutaires ou des conditions des contrats relatifs à l'utilisation des structures de soutènement;
- Transmettre sans délai tout refus au concepteur de réseau;
- Apporter les modifications aux demandes de permis en fonction des changements de conception décidés par le concepteur de réseau.

La personne recherchée sait agir avec tact et diplomatie dans ses relations avec les municipalités, les entreprises en télécommunications et les sociétés de services d'utilité publique avec lesquelles elle doit traiter quotidiennement. La personne doit également travailler en collaboration avec les équipes de relève et de dessin afin de satisfaire aux exigences des échéanciers.

FORMATION

La personne candidate possède un diplôme collégial en bureautique ou en administration. Une expérience avec le système DUSS est un atout important. Une bonne maîtrise de la suite Microsoft Office est également un atout important.

EXPÉRIENCE

La personne candidate connaît bien les concepts et défis liés aux droits de passage et aux demandes de permis, appliqués au domaine des télécommunications, si possible. Elle possède idéalement de l'expérience en coordination de projets ou en gestion d'équipe et démontre un fort leadership afin de gérer adéquatement les équipes, les activités et les échéanciers menant vers l'obtention des permis.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Dominick Faucher, dont voici les coordonnées :

294, rue Saint-Jacques Nord
Coaticook (Québec) J1A 2R3

819-849-7083, poste 226 • faucherd@tacticcoaticook.ca



**AUX CONTRIBUABLES DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC) DE COATICOOK**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC), et ce, en vertu de l'article 433.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), que : le conseil de la MRC a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 20 juin 2018 un règlement de contrôle intérimaire (RCI) en vertu de l'article 64 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 7-004.1 (2018)

Règlement de modification du règlement de contrôle intérimaire (RCI) 7-004 (2016) visant l'adoption des dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides

Ce règlement a pour but :

- de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides identifiés par Canards Illimités en 2016 pour le bassin versant de la rivière Coaticook;
- d'intégrer de nouvelles dispositions sur les cônes alluviaux, puisque ce sont ces secteurs qui ont causé d'importants dommages lors de la crue de juin 2015 et qu'ils constituent un risque pour la sécurité publique (sécurité des biens, des personnes et des collectivités);
- d'intégrer de nouvelles dispositions à l'intérieur de la zone de mobilité de la rivière Coaticook comme proposé par le laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale de l'Université du Québec à Rimouski.

Ledit règlement fut transmis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation et est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités dont le territoire fait partie de la MRC de Coaticook et sur le site Web de la MRC.

Aucun permis de construction, permis de lotissement, certificat d'autorisation ou certificat d'occupation ne peut être délivré en vertu d'un règlement municipal ou des règlements d'urbanisme d'une municipalité à moins de respecter les exigences contenues au règlement de contrôle intérimaire n° 7-004.1 (2018).

FAIT à Coaticook (province de Québec), le 22 juin 2018.

Nancy Bilodeau, OMA

Greffière et secrétaire-trésorière adjointe



**AUX CONTRIBUABLES DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC), et ce, en vertu de l'article 433.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), que :

le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 20 juin 2018, un PROJET de règlement afin de modifier le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) en vertu de l'article 64 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-25.1

Règlement modifiant le règlement n° 6-25 édictant le schéma d'aménagement et de développement durable sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement durable afin :

- de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides identifiés par Canards Illimités en 2016 pour le bassin versant de la rivière Coaticook;
- d'intégrer de nouvelles dispositions sur les cônes alluviaux, puisque ce sont ces secteurs qui ont causé d'importants dommages lors de la crue de juin 2015 et qu'ils constituent un risque pour la sécurité publique (sécurité des biens, des personnes et des collectivités);
- d'intégrer de nouvelles dispositions à l'intérieur de la zone de mobilité de la rivière

Coaticook comme proposé par le laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale de l'Université du Québec à Rimouski;

- de retirer l'aire d'affectation Conservation naturelle (CN) au lac des Français à Saint-Herménégilde. Ce secteur passera en affectation Récréoforestière (RF);
- d'ajouter les typologies de l'architecture résidentielle;
- d'ajouter les croix de chemin à la liste des éléments patrimoniaux ayant le statut de « citation d'immeuble patrimonial »;
- de modifier le contenu de la section « Biodiversité et services écologiques ».

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook tiendra une assemblée publique de consultation à cet effet le **20 août 2018 à 10 h**, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités dont le territoire fait partie de la MRC de Coaticook.

FAIT à Coaticook (province de Québec), le 22 juin 2018.

Nancy Bilodeau, OMA

Greffière et secrétaire-trésorière adjointe



**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**

RÈGLEMENT N° 602

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement n° 602, portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux** » a été adopté par le conseil municipal de Waterville le 7 mai 2018 et est entré en vigueur le 13 juin 2018.

DONNÉ à Waterville, le 21 juin 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



**AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT N° 603

Veillez prendre note que le règlement intitulé «**Règlement n° 603 décrétant un emprunt pour les travaux de réfection de la rue Swanson**» a été adopté par le conseil municipal de Waterville le 4 juin 2018 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

DONNÉ à Waterville, le 3 juillet 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 600 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2008-472.

QUE le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-472, afin d'agrandir la zone R-16 à même les zones R-15 et R-17 et d'agrandir la zone PAT-2 à même la zone R-15, est entré en vigueur le 13 juin 2018.

Une copie du règlement peut être consultée au bureau municipal durant les heures habituelles.

DONNÉ à Waterville, le 21 juin 2018.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 6-1-62 (2018) MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
AFIN D'AUTORISER, À MÊME UN
ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL, LA
PRÉSENCE D'UN COMPTOIR DE
VENTE DES PRODUITS FABRIQUÉS
SUR PLACE

AVIS est donné que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 6-1-62 (2018) intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser un comptoir de vente comme usage complémentaire à un usage industriel».

Comme son titre l'indique, ce premier projet de règlement a pour objet

d'autoriser, à même un établissement industriel, la présence d'un comptoir destiné à la vente des produits fabriqués sur place, à titre d'usage complémentaire à l'usage principal. Les dispositions contenues à ce premier projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce premier projet de règlement se tiendra le **lundi 13 août 2018 à 19 h 15** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras

Avis public d'élection

Municipalité: East Hereford Scrutin du: 2018 09 02
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de
East Hereford
Municipalité

par Janik Branchaud, que:
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : poste 2

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2018 07 20 au 2018 08 03
année mois jour

JOURS : lundi HEURES : De : 10 h à : 15 h De : _____ à : _____
mardi De : 10 h à : 15 h De : _____ à : _____
mercredi De : 10 h à : 15 h De : _____ à : _____
De : _____ à : _____ De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2018 08 03 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le : 2018 09 02 de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le :
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Maryse Audet

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Maryse Audet

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

| | |
|---|--|
| Président d'élection Adresse : <u>15, rue de l'Église</u> <u>East Hereford</u> 819 844-2463 Ind. rég. Numéro de téléphone | Adjoint Adresse : <u>25, rue de l'Église</u> <u>East Hereford</u> 819 844-2463 Ind. rég. Numéro de téléphone |
|---|--|

Signature
Donné à East Hereford, le 2018 07 18
Municipalité
année mois jour

SM-1 (09-06) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité: East hereford Scrutin du: 2018 07 15
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par
Janik Branchaud, président d'élection,
Prénom Nom

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

| Poste | District, quartier ou numéro de poste | Appartenance politique (le cas échéant) | Nom de la personne proclamée élue |
|------------|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| Maire | | | |
| Conseiller | poste 2 | sans objet | vacant |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |

Signature
Donné à East Hereford, le 2018 06 19
Municipalité
année mois jour

SM-66 (02-06) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260



**AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du **13 août 2018** qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 250, chemin du 9^e-Rang, lot projeté 5 851 838 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre un lot d'une superficie de 4 966,80 mètres carrés au lieu de 5 000 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

« CONSTRUCTION D'UN PUIS D'ESSAI »

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour la construction d'un puits d'essai.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville, 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention :

« CONSTRUCTION D'UN PUIS D'ESSAI »

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville situé au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention « Construction d'un puits d'essai » pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu à l'endroit prévu.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer le cahier des charges ainsi que la formule de soumission auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante seao.ca, selon les coûts et modalités de ce système, **à partir du 12 juillet 2018.**

La Ville de Coaticook ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
CONCERNANT UNE DEMANDE VISANT À AUTORISER L'USAGE
« LIEU DE CULTE » SUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU
15, ROUTE 141 (ZONES RM-913 ET RA-912)**

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 9 juillet 2018, le conseil municipal a approuvé, par un second projet de résolution, la demande mentionnée en titre.

Cette résolution peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'elle soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Une telle demande peut provenir des zones concernées RM-913 et RA-912 et des zones contiguës à celles-ci. Cette demande vise à ce que la résolution adoptée par le conseil municipal soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter des zones concernées et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

La délimitation des zones concernées est illustrée sur le croquis ci-joint. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture habituelles.



Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement l'objet de la demande et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Si la résolution autorisant la demande ne fait l'objet d'aucune demande valide de la part des personnes intéressées, celle-ci pourra être adoptée par le conseil municipal sans qu'il y ait approbation des personnes habiles à voter.

Toute personne peut obtenir des informations plus détaillées quant à la nature de la demande et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande de participation à un référendum en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2-9 (2018)
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS
MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 juin 2018, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 2-9 (2018) concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux;
- le 9 juillet 2018, le conseil a adopté ledit règlement;
- l'objet de ce règlement est de présenter le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Coaticook;
- l'original du règlement numéro 2-9 (2018) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Le règlement numéro 2-9 (2018) entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2-10 (2018)
RÈGLEMENT RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION
DES AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 juin 2018, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 2-10 (2018) relatif aux modalités de publication des avis publics;
- le 9 juillet 2018, le conseil a adopté ledit règlement;
- l'objet de ce règlement est d'établir les modalités entourant la publication et l'affichage des avis publics sur Internet;
- l'original du règlement numéro 2-10 (2018) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Le règlement numéro 2-10 (2018) entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES
INTÉRESSÉES PAR LE
PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 6-5 (2018) SUR LES
PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA)

AVIS est donné que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement numéro 6-5 (2018) intitulé «Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale».

Ce projet de règlement a pour objet de remplacer la réglementation antérieure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (règlement 6-5 (2004) et ses amendements) en proposant une nouvelle structure réglementaire visant à faciliter son application et sa compréhension. Le règlement identifie les interventions et les secteurs assujettis au PIIA, la procédure pour le dépôt d'une demande ainsi que les objectifs et critères d'évaluation sur lesquels reposent l'étude et l'approbation des plans. Les secteurs et interventions identifiés dans le projet de règlement sont les suivants :

- Le secteur *Centre-ville* pour les projets de construction, d'agrandissement, de modification de bâtiment ainsi que pour les projets relatifs à des aménagements extérieurs (p. ex. aire de stationnement);
- Le secteur *Central*, au pourtour du centre-ville, pour les projets de construction ou d'agrandissement de bâtiment;
- Les secteurs des *Entrées Ouest et Nord*, en bordure respectivement des rues Main et Child, pour les projets de construction ou

d'agrandissement de bâtiment ainsi que pour les projets relatifs à des aménagements extérieurs;

- Le secteur du *Parc de la Gorge* pour les projets de rénovation de bâtiment, de construction d'un ouvrage accessoire, d'aménagement des espaces extérieurs ou concernant l'usage camping;
- Le secteur du site *Belding-Corticelli* pour les projets de modification ou de démolition de bâtiment ainsi que pour les projets relatifs à des aménagements extérieurs;
- Le secteur du *Développement McAuley* pour les projets de construction de bâtiment ainsi que pour les projets liés aux stationnements et équipements accessoires;
- Le secteur du *Lac Lyster* pour les projets de construction ou d'agrandissement à des fins commerciales ainsi que pour les projets concernant les usages camping et marina;
- Le secteur de la *Rue des Ruisselets* pour les travaux de construction réalisés dans le cadre d'un projet intégré;
- Les projets d'affichage, dans toutes les zones du territoire municipal.

Les dispositions contenues à ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 13 août 2018 à 19 h 15** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 18 juillet 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°63 JUILLET 2018